

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0096CA-FR

# SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

> Désignation Commerciale Solo Smoke Detector Tester.

Nom Commercial Solo A10(s) –XXX (XXX indique une variante du client).

N° CAS Mélange. N° EINECS Mélange. No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Simulation de fumée. Utilisations Déconseillées Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société SDi, LLC, 3535 State Highway 66, Parkway 100 Building 6, Neptune NJ 07753, USA

Téléphone (732) 751 9266 Fax (732) 751 9241 **Email** sales@sdifire.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence 1-800-535-5053

1.5 Adresse du Fabricant Detectortesters (No Climb Products Ltd), Edison House, 163 Dixons Hill Road,

Welham Green, Hertfordshire. AL9 7JE. Royaume-Uni

Téléphone +44 (0) 1707 282760 Fax +44 (0) 1707 282777 **Email** SDS@detectortesters.com

# **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification WHMIS Gaz sous pression: Gaz liquéfié; Contient un gaz sous pression; peut exploser sous

l'effet de la chaleur.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de Danger



GHS04 GHS07

Mention(s) d'Avertissement Attention.

Mention(s) de Danger H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Conseil(s) de Prudence P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251: Récipient sous pression - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410+P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C.

2.3 Autres informations Contient 9.1% en masse de composants inflammables:

Tenir hors de portée des enfants.

2.4 **Autres dangers** Concentrations élevées: Peut provoquer somnolence et des vertiges.

> Révision:2 Date: 3 April 2024 Page: 1/6



### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Produit tel qu'il est fourni: Aérosol.

#### 3.1 Mélanges

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS	
(1E)-1,3,3,3-Tetrafluoro-1-propene	85-95	29118-24-9	
Ethanol	1-10	64-17-5	
Propane-1,2-diol	<0.5	57-55-6	
Polyethylene glycol 200	<0.5	25322-68-3	
Glycerol	<0.1	56-81-5	

#### 3.2 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

# **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**



#### 4.1 Description des premiers secours

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une Inhalation

position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

Contact avec la Peau Laver la peau à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si l'irritation

oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion Voie d'exposition peu probable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non attribué.

Indication des éventuels soins médicaux Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

5.1

4.3

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'Extinction Appropriés

5.3 Conseils aux pompiers

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Rien de connu.

L'échauffement peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Hydrogen fluoride. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Si cette action ne présente aucun danger, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie, sinon exposés au feu, ils risquent d'éclater.

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Le produit est conditionné dans un récipient sous pression. Il est peu susceptible d'être à la source d'un déversement ou d'une fuite. En cas de rupture du contenant, le produit dégagé devra être contenu comme pour tout autre déversement de solvant.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Eviter l'inhalation de concentrations élevées de

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides.

6.4 Référence à d'autres sections Consulter Aussi les Section: 8, 13.

Révision:2 Date: 3 April 2024 Page: 2/6



# 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler

même après usage.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage Ambiante. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C.

Temps limite de stockage Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles Rien de connu. **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Simulation de fumée.

### 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

danger

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Éthanol	64-17-5	-	-	1000	-	Canada (Ontario)
			1900	1000	1880	Canada (Quebec)
Glycerol	56-81-5	-	-	10	-	Canada (Quebec)
Propane-1,2-diol	57-55-6	10 (Aérosol uniquement) 50 (Aérosol au travail)	155 (Aérosol au travail)	-	-	Canada (Ontario)
(1E)-1,3,3,3- Tetrafluoro-1- propene	29118-24- 9	800	-	-	-	WEEL. US

Source:

7.3

CCOHS = Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

- Règlement 833 (Canada, Ontario)

- Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Canada, Québec)

**8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

**8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Pratiquer une ventilation adéquate.

8.2.2 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage En cas de contact potentiel avec les yeux: Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).



Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Gants: Caoutchouc nitrile, NBR.



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Manipulation de quantités plus importantes: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Révision:2 Page: 3/6 Date: 3 April 2024



### 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aérosol.
Couleur. Incolore.
Odeur Caractéristique.
Seuil Olfactif (ppm) Non déterminé.
pH Non déterminé.
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C) Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle -2.2°F (-19°C)

d'ébullitionPoint/Intervalle d'ébullition (°C)

Point d'Eclair (°C) >131°F (55°C) Taux d'Evaporation Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz)

Non inflammable; Testé conformément au CFR 1910.1200 Annexe B – B.3

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou Non déterminé.

limites d'explosivité

Pression de vapeur 4192hPa @ 68°F
Densité de vapeur Non déterminé.
Densité relative Non déterminé.
Densité 67.42lb/ft³

Solubilité(s) Non miscible ou partiellement miscible à l'eau.

Coefficient de Partage (n-Octanol/eau) Non déterminé.

Température d'Auto-Inflammabilité (°C)

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température d'inflammation 694.4°F (368°C)
Température de Décomposition (°C) Non déterminé.
Viscosité dynamique Non déterminé.
Viscosité Cinématique Non déterminé.

Propriétés explosives Non Explosif. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Propriétés comburantes Non oxydant.

9.2 Autres informations

Solvants organiques - Contenu 9.9%

# 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales.
 10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Pas de réaction dangereuse connue dans le cadre de l'utilisation prévue.

10.4 Conditions à éviter Chaleur et lumière solaire directe.

**10.5 Matières incompatibles** Non attribué.

10.6 Produit(s) de décomposition dangereux Aucuns produits de décomposition connus.

# 11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Mélanges

Toxicité aiguëFaible toxicité aiguë.IrritationNon irritante.CorrosivitéNon classé..

**Sensibilisation** Non sensibilisant pour la peau.

Toxicité à dose répétée Non attribué.

CancérogénicitéAucune preuve d'action cancérigène.MutagénicitéIl n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.

Toxicité pour la reproduction Non attribué.

11.2 Autres informations Aucun.



### 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**12.1 Toxicité** Peu toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité
 12.3 Potentiel de bioaccumulation
 12.4 Mobilité dans le sol
 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 12.6 Pas d'informations disponibles
 12.7 Pas d'informations disponibles
 12.8 Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes Aucun.

### 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets Recycler uniquement les emballages complètement vides. Les récipients ne doivent être ni

percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides. Aérosol non vidé: Déposer

les déchets dans un centre de collecte agréé. NE PAS mettre en décharge.

13.2 Autres informations L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

# 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA UN 1950.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR 1950 AÉROSOLS IMDG AÉROSOLS

IATA AÉROSOLS, Non inflammable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe / Classification 2 5A Gaz. Étiquette 2.2

IMDG, IATA
Classe / Division 2.2
Étiquette 2.2

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Aucun.

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant Marin Aucun.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code Kemlar - Attention: Gaz

IMDG EMS F-D, S-U

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention MARPOL 73/78 et au recueil

**IBC** 

Non applicable.

14.8 Autres informations

**ADR** 

14.6

Quantité limitée (QL)



Catégorie de transport ADR

code de restrictions en tunnel Non applicable en quantités limitées.

IMDG

Quantité limitée (QL)



11



IATA

Quantité limitée (QL)

1L U

Règlement type de l'ONU

US

**AÉROSOLS** 

AAR.D lorsque transportées en quantités limitées (poids brut <30 kg ou 66 livres).

# 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Liste intérieure des substances

> Liste des marchandises d'exportation contrôlée Liste de substances d'intérêt prioritaire

Liste des substances toxiques

Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants

Tous les produits chimiques listés

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés Listé: Ethanol (CAS No.: 64-17-5) for over 10% content

### 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 8.1.

#### LÉGENDE

LTEL Limite d'exposition prolongée STEL Limite d'exposition (15 min) DNEL Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet (PNEC) **PNEC** PBT Persistant, Bioaccumulable et Toxique vPvB très Persistant et très Bioaccumulable

VOC Composé organique volatil

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

**IMDG** Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA Association internationale du transport aérien

Aérosol 3 Aérosol Catégorie 3

Flam. Liq. 2 Liquide Inflammable Catégorie 2

# Mention(s) de Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. No Climb Products Ltd. décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.

#### Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.

Révision:2 Date: 3 April 2024 Page: 6/6